

## AUTORISATION DE CONDUITE ®485 CATÉGORIES 1 ET 2

### DISPOSITIFS DE SUIVI

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Attestation de stage

### DISPENSATEUR DE FORMATION

- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R485.

### MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

### LIEU ET NATURE DE L'ACTION

CF3D, 1698 Route de Saint Genix,  
38490 AOSTE

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUES

M. LETONDOR

### ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueurs et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Nous acceptons les personnes en situation d'handicap sous réserve de notre capacité à nous adapter et à vous former.

### TARIFS ET FINANCEMENTS

- A partir de 360.00€ TTC

Le Centre de formation 3D est certifié Organisme TESTEUR CACES® par CERTITEST Certification, inscrit sous le N° FR082746-4 dans la base de données de l'INRS

### CERTIFICATEURS ET SIRET :

- Institut National Recherche Sécurité
- 77567145600082
- 18-12-2029

### PRÉ-REQUIS

- Posséder les aptitudes médicales requises
- Comprendre le français
- Avoir 18 ans révolus (sauf certaines exceptions réglementées)

### CONTEXTE

La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins. Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R. 485 citée dans le titre de ce dossier.

### PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne amenée à utiliser des gerbeurs avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

### DURÉE :

- 2 jours de formations

### OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant conformément à la recommandation R.485 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir une attestation de conduite en sécurité de la catégorie visée.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.485)

A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Connaitre la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Connaitre la technologie des gerbeurs utilisés, l'alimentation en énergie électrique, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements de préhension ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de gerbeurs, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Connaitre et maîtriser les conditions de stabilité des gerbeurs pendant les manutentions et les déplacements et savoir positionner les charges.
- Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Savoir exploiter les gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

#### FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)

- Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification, entretien, maintenance).
- Réaliser des opérations : de chargement / déchargement de camion à partir d'un quai ou hayon, de déplacement de charges, de stockage et déstockage en palette, de gerbage en pile, de transfert de charges diverses, de manutentionner diverses charges (longue, déformable...).

## **EVALUATIONS ET VALIDATIONS DES ACQUIS**

Evaluation théorique sous la forme d'un QCM concernant les gerbeurs à conducteur accompagnant.  
Evaluation pratique lors d'une mise en situation pratique

La formation sera sanctionnée par :

- Une attestation individuelle de fin de formation
- Un CACES® si réussite aux tests théorique et pratique.

## **RÉFÉRENCES JURIDIQUES DES REGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ :**

Le test CACES, défini par la recommandation R. 485 de la Cnam, ne peut être effectué que par un organisme testeur certifié (OTC).

L'OTC est certifié par un organisme certificateur (OC) lui-même conventionné par la Cnam et accrédité par le CoFrac (organisme français notifié).

Les modalités de certification répondent aux règles fixées par la R. 485 de la Cnam et le référentiel de certification CACES établi par la Cnam.

Indicateurs de performance indiqués sur le site internet, Facebook et au centre.